

POLICULTURES

Avril 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 162

Les programmes des challengers, page 4 > Librairie : un rapport consensuel, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : qu'attendez-vous d'une politique culturelle ?, page 7 > Théâtre : un rapport d'étape, page 8 > Vanves dans la danse, page 9 > Les songes communs des FRAC., page 10 > Le Palais de Tokyo dans ses grands espaces, page 11 > Orchestre d'Ile-de-France : la crise et le symptôme, page 12 > Le mécénat stabilisé, page 13 > Beauvais, un patrimoine en lumière, page 14 > Note de lecture : politique culturelle, un New Deal, page 16 >

CULTURE EN CAMPAGNE

C'est entendu, mais c'est entendu chaque fois : dans cette campagne présidentielle, on n'a pas beaucoup parlé de culture.

Bon. Mais parler de culture, c'est quoi ? de quoi se satisferait-on s'il fallait juger qu'enfin, on en a bien parlé ?

En réalité, il y a deux manières de parler de culture. La première, quoiqu'on en dise, est présente dans la campagne. Elle est même surabondante. Elle consiste à égrener un chapelet de mesures que le candidat promet d'appliquer, et, ce qui est encore plus net cette fois-ci que dans les campagnes précédentes, que le monde de la culture, amateurs et professionnels, attend du président à venir. La culture est sectorisée, et le candidat comme ses interlocuteurs font comme s'il s'agissait de désigner un ministre de la culture.

Et puis, il y a une autre manière de parler de culture : celle qui pose les enjeux de société liés à la place de la culture dans la vision du monde qu'exprime un candidat à la magistrature suprême. Et là, en effet, nous sommes loin du compte. De quoi s'agit-il ? qu'on nous dise la place relative des valeurs dans la société qu'on propose de bâtir. Quelle place pour l'économie, quelle place pour la solidarité, pour le vivre ensemble, pour la culture. En cela, on peut dire en effet que la culture n'a pas été assez présente dans la campagne.

Philippe PUJAS

LE TEMPS DES CAHIERS DE DOLÉANCES

La campagne électorale qui s'achève aura fait franchir une nouvelle étape à la présidentialisation de la politique française. Entendons par là qu'on attend de chaque candidat qu'il ait un programme précis sur chaque sujet, qu'il ait en somme une feuille de route pour chacun des ministres du futur gouvernement désigné après les législatives. C'est vrai pour la culture comme pour les autres secteurs.

Cette accélération, largement liée à la manière dont le Président sortant a conçu sa fonction, produit dans cette campagne une avalanche de revendications catégorielles. Les dernières

semaines avant l'élection présidentielle ont donné l'occasion aux groupes constitués et aux professions de mettre en avant leurs propositions et leurs revendications. Ces nouveaux cahiers de doléances sont avancés soit pour faire pression, soit pour prendre date. Chaque discipline demande au futur Président de répondre à ses préoccupations particulières. On ne fait plus société, on demande au grand rendez-vous démocratique du pays d'être le moment d'avancer ses pions.

[lire la suite page deux](#)



Anri Sala fait l'objet d'une exposition au Centre Pompidou (3 mai au 6 août). L'artiste d'origine albanaise y présente notamment un film en boucle découpé en douze séquences projetées sur cinq écrans, à partir de quatre films, dont *1395 Days Without Red* (une image ci-dessus), consacré à Sarajevo pendant le siège. Parmi les points communs entre les quatre films : l'errance des personnages, dit Anri Sala.

CAHIERS DE DOLÉANCES

L'élection présidentielle donne au monde culturel une occasion de mettre en avant ses revendications ou ses propositions, en les soumettant aux candidats. Petit tour d'horizon.

SUITE DE LA PAGE UNE

Ce mouvement s'est produit d'autant plus facilement que :

1/ l'argent manque et chacun prêche pour sa paroisse

2/ l'État a manqué ces dernières années d'une politique culturelle affirmée, spécialement à l'égard de ses interlocuteurs traditionnels.

Devant ce paysage éclaté, pour ne pas dire tournant à la friche, le prochain Président, et le gouvernement qui sortira des élections législatives, devront reconstruire, avec une vision d'ensemble.

LES ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques, dans les politiques culturelles de la France, constituent un cas à part : sur le fond, il n'y a eu aucun changement depuis 1981. Ils ont été les parents pauvres à deux titres : ils ont bénéficié de moyens plutôt modestes ; ils ont été soumis à l'influence permanente de ce qu'on appelle "art contemporain", et qui représente une petite nébuleuse où les intérêts privés croisent les acteurs publics dans une complicité intellectuelle qui n'a jamais été remise en cause. Si bien que les collectivités territoriales, quand elles se sont piquées de favoriser l'accès aux arts plastiques, n'ont jamais remis en cause les dogmes ; en témoignent aussi bien les FRAC, co-gérés par l'État et les régions, que la plupart des centres d'art à financement local ou les diverses manifestations de type biennales ou autres.

Pas étonnant, dès lors, que les revendications les plus virulentes viennent de ce milieu, et de ceux qui s'estiment victimes de la dictature de "l'art officiel". On leur doit un "manifeste" inspiré par la direction de la Maison des artistes, et dont le début donne le ton : "Les artistes, dans leur large majorité, se sentent depuis une vingtaine d'années de plus en plus ignorés, discrédités et souffrent de cette situation. Ils sont tenus à l'écart par une administration de la culture, qui ignore la diversité de la création pour du moment pour

n'avoir d'attention que pour une minorité d'artistes conforme à ce qu'il faut appeler une esthétique d'État du moment, prise dans une logique de communication à outrance et dominée par celle du grand marché spéculatif."

Pour le manifeste, "Il est donc urgent que l'État admette la nécessité de réformes structurelles pour permettre dans ses missions l'élargissement du regard administratif et la fin d'une ségrégation esthétique".

Pour cela, il faudrait d'abord "replacer l'artiste au cœur de l'expertise", et notamment "que les artistes auteurs soient représentés au tiers, à égalité avec l'État et le marché dans toutes les instances et commissions d'évaluation et d'expertise à tous les niveaux". Mais cette revendication n'est que la première d'une série de quinze où figurent aussi l'éducation artistique à l'école et l'enseignement dans les écoles d'art, un rééquilibrage des aides publiques aux lieux de présentation de l'art (pour rompre avec un "système oligarchique qui utilise démesurément des fonds publics pour des grandes opérations de pure communication ne bénéficiant qu'à quelques artistes"), la création d'un système d'incitation fiscale à l'achat d'œuvres d'art par les particuliers (les artistes éligibles étant ceux qui sont inscrits à la Maison des artistes), le respect du droit de présentation publique, la révision du fonctionnement des commissions du 1% artistique, le développement du mécénat, une nouvelle politique pour les ateliers d'artistes et les résidences, etc.

Autant de mesures qui, selon le manifeste, doivent être portées par les politiques et qui "apporteront un retournement à 180° de la logique des soutiens publics".

LE LIVRE

Le Syndicat national de l'édition a écrit une "lettre ouverte aux candidats aux élections en 2012". Cette lettre ouverte s'articule autour de quatre grandes revendications :

1/ "mieux reconnaître le rôle de l'éditeur". Derrière cette demande de principe, une préoccupation précise s'exprime : "Au moment où l'offre numérique tente de se développer, nécessitant de lourds investissements, il est



particulièrement important de redéfinir précisément les règles de l'édition numérique publique et les missions de certains organismes publics dont les activités provoquent aujourd'hui des distorsions de concurrence”

2/ "préservé la diversité culturelle de l'édition". La bataille centrale étant la défense du prix unique du livre, y compris le livre numérique, contre certaines velléités européennes et "face aux abus potentiels de position dominante des acteurs d'Internet dont l'activité principale n'est pas la vente de livres"

3/ "réaffirmer le droit d'auteur à l'ère numérique". Ce qui signifie principalement lutter contre le piratage, le SNE saluant aussi l'accord qui vient d'être négocié en France entre auteurs et éditeurs pour les contrats d'édition numérique.

4/ "promouvoir la lecture, grand enjeu pour le prochain quinquennat". Avec un accent particulier sur les actions en direction des élèves et des étudiants, chez qui la pratique de la lecture "s'accélère de manière inquiétante ces dernières années".

La musique

Du côté de la musique, on relèvera la prise de position de l'UPFI (Union des producteurs phonographiques français indépendants) et ses "propositions pour construire l'avenir de la production musicale en France". Considérant que la mutation du secteur est en bonne voie, mais "devrait prendre encore entre 5 et 10 ans", l'UPFI estime avoir "besoin, plus que jamais, d'un soutien fort de la part des pouvoirs publics". Et réclame

- Une protection efficace des droits de

propriété intellectuelle sur internet.

- Des aides incitatives pour accélérer la croissance de l'offre de musique en ligne.
- Un dispositif de soutien à la production locale au travers de la création du Centre National de la Musique .
- Une exposition plus large et plus qualitative de toutes les musiques, à la radio, à la télévision, mais aussi sur internet.
- Une harmonisation des taux de TVA applicable aux biens culturels qui mette fin à la discrimination fiscale dont est victime la musique enregistrée."

L'UPFI relève qu'en dix ans, le chiffre d'affaires de l'industrie du phonogramme a baissé de 60%, alors que le nombre d'abonnés internet augmentait de 147%. Elle note que "La part des aides dans le chiffre d'affaires du spectacle vivant est près de trois fois supérieur à celle de

la production phonographique".

Les nombreux cahiers de doléances préparés à l'occasion de l'élection présidentielle peuvent aller au-delà de ces pures revendications sectorielles. Ils témoignent aussi, dans certains cas, d'une volonté de participer à l'élaboration des politiques. La question est de savoir ce qui, dans ce mouvement, dépasse la revendication pour manifester un engagement citoyen. On reste encore, pour l'essentiel, dans le catégoriel. Et ce n'est que par son dépassement que des politiques nouvelles pourront être imaginées. Cette co-construction autour de l'intérêt général est l'un des grands défis des politiques à venir, qui devront concilier l'affirmation d'un État dont la présence est souhaitée par la plupart des acteurs et la participation de ces acteurs.

La FNCC questionne les candidats

La FNCC (fédération d'élus locaux à la culture) a adressé un questionnaire à tous les candidats à l'élection présidentielle, dont elle diffusera les réponses sur son site. Le questionnaire est divisé en deux parties, la première portant sur des généralités, la seconde sur des points précis.

Dans la première partie, la FNCC demande notamment aux candidats leur définition de la culture, leur point de vue sur la décentralisation culturelle et les rapports entre l'État et les collectivités et l'État, ainsi que leurs orientations budgétaires et fiscales.

La deuxième partie est composée de questions élaborées par chacune des commissions spécialisées de la FNCC. Ainsi la commission

livre et lecture pose-t-elle la question de l'action de l'État en faveur du livre et de la lecture publique en posant elle-même le décor : pratique de la lecture en déclin, librairie indépendante menacée, numérique qui "bouleverse l'ensemble de la chaîne du livre", droit d'auteur qui "peine à s'adapter dans l'univers numérique". La question sur le cinéma est : "face à l'émergence du "hors-film" permise par la mutation numérique, comment appréhender la probable transformation des écrans de cinéma en simples écrans aptes à diffuser des contenus non exclusivement cinématographiques ?"

Les réponses sont consultables sur <http://www.fncc.fr/IMG/pdf/Combinaison.pdf>

LES PROGRAMMES DES CHALLENGERS

FRANÇOIS HOLLANDE : UN CONTRAT AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Alors que Jean-Luc Mélenchon venait d'achever son grand rassemblement entre Nation et Bastille, le 18 mars, François Hollande prononçait, au Cirque d'Hiver, son deuxième discours sur la culture, après celui qu'il avait prononcé en janvier à Nantes. Ces deux discours, qui naturellement se recoupent et reprennent les éléments figurant dans les "soixante propositions" du candidat, tracent les contours d'une politique culturelle, et annoncent un certain nombre de mesures précises. Qu'en retenir ?

D'abord la réaffirmation du rôle dans l'action culturelle de l'État (l'État, c'est-à-dire plusieurs ministères) et du ministère de la culture, dont le budget sera "sanctuarisé, protégé, préservé". François Hollande veut "rétablir l'autorité du ministère de la Culture, qui a deux vocations": "promouvoir la création" et "faire en sorte qu'il y ait une démocratisation culturelle". Vouloir faire jouer à l'État un rôle fort va cependant de pair avec une nouvelle répartition des missions entre l'État et les collectivités territoriales. Il faudra "un contrat entre l'État et les collectivités

locales", avec des engagements dans la durée qui prendront place dans la nouvelle étape, annoncée, de la décentralisation.

François Hollande annonce aussi :

- une loi d'orientation sur le spectacle vivant, qui aura pour objectif un "nouvel équilibre entre institution et équipement culturel, entre État et collectivités locales, entre artistes qui assurent le fonctionnement de nos institutions et l'émergence d'une nouvelle création".
- l'éducation artistique sera une des priorités de l'Éducation nationale. "Les enseignants y seront bien sûr engagés, et les artistes aussi, qui viendront dans l'école de la République pour participer de cette grande aventure."
- de grands chantiers pour le patrimoine
- la réaffirmation du principe d'inaliénabilité des collections publiques, "aujourd'hui insidieusement remis en cause".
- l'apprentissage de la langue française sera pour l'Éducation nationale, "une exigence, un principe, une priorité".
- la charte européenne des langues régionales sera ratifiée
- la loi Hadopi sera remplacée par une loi sur

l'exception culturelle, et il faudra "définir un nouveau modèle, un nouveau cadre économique et juridique pour l'Internet et pour les artistes". François Hollande promet : "Je défendrai la liberté mais aussi les droits moraux, patrimoniaux des auteurs, écrivains, compositeurs, interprètes"

- "une réforme des droits intellectuels qui tiendra compte des nouvelles pratiques culturelles, qui garantira la liberté de création et son financement, et qui combattrait les logiques de concentration", avec "trois principes fondamentaux : le développement massif de l'offre légale, la lutte contre la contrefaçon commerciale et l'élargissement des sources de financement."

- le taux réduit de TVA sera appliqué à tous les biens culturels
- la TVA sur le livre reviendra à 5,5%
- l'audiovisuel public "doit davantage contribuer à la création audiovisuelle et cinématographique"
- les présidents des chaînes publiques seront nommés par une instance indépendante.

JEAN-LUC MÉLENCHON : "AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE"

Le Parti de Gauche affirme mettre la culture "au cœur du projet politique, parce qu'elle est la condition même de l'action politique, de la démocratie."

Le programme pour la culture comprend "la refondation du service public de l'art et de la culture par une loi d'orientation et de programmation budgétaire, qui réaffirmera la responsabilité publique et nationale de l'État et construira une compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales". Il ambitionne aussi de "porter l'effort public à 1 % du PIB en une législature". Il promet une relance de l'éducation artistique à l'école et

de l'éducation populaire.

Le programme affirme encore : "Face à l'emprise des industries culturelles sur l'ensemble des activités des champs artistique, littéraire et médiatique, nous mettrons en place les régulations qui s'imposent et ferons, en toutes circonstances, prévaloir l'intérêt public, afin d'affranchir notre économie de la culture de la soumission à l'argent."

Jean-Luc Mélenchon veut aussi renégocier la réforme de l'intermittence, abroger la loi Hadopi et créer une plateforme publique de téléchargement, et engager "une vaste concertation en vue de garantir le respect des

droits, moraux et à rémunération, des artistes, auteurs et interprètes grâce à une mise à contribution des fournisseurs d'accès, des opérateurs de télécommunications et du marché publicitaire.

Le programme prône aussi "une authentique politique culturelle dotée des moyens correspondants, en vue de favoriser le dialogue des cultures et de renforcer les échanges entre artistes et acteurs culturels des États de l'Union", ainsi que la refondation de l'action culturelle extérieure et "la défense et le développement" de la langue française".

LES PROGRAMMES DES CHALLENGERS

François Bayrou : marginal

Dans le programme de François Bayrou, la culture prend peu de place. Il faut entendre par là que, fort de son expérience de pédagogue, le candidat a choisi de présenter ses propositions sous une forme brève. Cela présente un avantage: on peut rapporter sans difficulté l'ensemble de ses propositions.

Voici donc ses propositions, dans leur intégralité:

"Insérer l'enseignement artistique dans les programmes scolaires.

Mettre en place des conventions

de développement culturel passées entre l'Etat et les collectivités locales, pour une période de 5 ans (celle des contrats de projet Etat-régions) et une aide dégressive au démarrage des petites structures et compagnies.

Encourager le mécénat culturel comme cela est déjà fait pour les œuvres d'art ou la restauration du patrimoine.

Inscrire au cahier des charges des spectacles subventionnés de création des représentations supplémentaires qui multiplient le

nombre des spectateurs à un coût réduit.

Faire adopter une loi sur la réhabilitation du patrimoine.

Faire ratifier par la France la Charte des langues régionales ou minoritaires.

Mettre en œuvre dans le secteur de la Francophonie une politique déterminée pour promouvoir notre langue."

En fait, c'est dans le programme pour l'éducation qu'on trouve le plus important: la place majeure de la langue française.

ÉVA JOLY : L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le programme d'Eva Joly aborde la culture par le biais de la création, "un bien commun pour une démocratie vivante". Au-delà de ce principe, peu de pistes: une fiscalité favorable, l'organisation dans chaque région d'"Etats généraux des droits culturels", "lieu d'une mise en débat pour une réforme profonde de l'emploi artistique et culturel".

Le programme compte aussi

l'affirmation que "L'éducation artistique et l'éducation populaire doivent redevenir un pilier essentiel des politiques publiques sur l'ensemble du territoire. Nous lancerons des conférences territoriales qui y sont dédiées, avec l'ensemble des collectivités locales et des associations, afin de définir et coordonner l'enseignement artistique dans le circuit scolaire comme extra-scolaire, et

tout au long de la vie".

Eva Joly avance aussi que "l'État et les collectivités doivent agir en cohérence, avec une attention particulière à la diversité, aux petits projets, aux lieux et pratiques en émergence sur les territoires.", et que "Il faut redonner aux ministères concernés les compétences qui leur permettent de mener à bien leurs missions".

marine le pen : IDENTITÉ

Le programme de Marine Le Pen lie la politique culturelle à la défense de l'identité française. Pour la candidate du FN, "Plus que dans d'autres nations, la Culture est inséparable de l'histoire et du rayonnement de la France."

Son programme comprend donc la "remise au premier plan" de la défense du patrimoine. Il est aussi très sensible au sort de la langue française, et propose "une législation renforçant les dispositifs

de la loi dite Toubon".

C'est dans le même esprit que Marine Le Pen veut "soutenir l'exception culturelle française", qui n'est "rien d'autre que la priorité nationale appliquée à la culture." Ainsi, "Les quotas de diffusion d'œuvres françaises à la télévision et à la radio seront garantis, comme seront encouragées les grandes productions illustrant l'histoire de France".

Pour la création, on relèvera que

"les structures d'insertion professionnelle (dans les opéras, les orchestres, les théâtres) seront développées ou créées et réservées aux nationaux."

Parmi les autres éléments du programme: le rééquilibrage du budget du ministère au profit de la province, et le maintien du prix unique du livre. Dans les institutions culturelles, "Les subventions seront plus liées qu'aujourd'hui aux recettes propres".

rendez-vous

ARCHÉOLOGIE DE L'ESCLAVAGE COLONIAL

Un colloque organisé par le musée du quai Branly, le Comité pour l'histoire et la mémoire de l'esclavage, le ministère de la Culture et de la Communication et l'Inrap dans le cadre de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

9 au 11 mai
Paris Musée du quai Branly
www.inrap.fr

FESTIVAL D'HISTOIRE DE L'ART



Lancé l'an dernier par le ministre de la culture pour accompagner l'introduction de l'histoire des arts à l'école, le festival de l'histoire de l'art va connaître sa deuxième édition quelques jours après le deuxième tour de l'élection présidentielle. Avec un thème, les voyages, et un pays invité, l'Allemagne.

1er au 3 juin Fontainebleau
www.festivaldelhistoiredelart.com

LIBRAIRIE : UN RAPPORT CONSENSUEL

RENDEZ-VOUS

LES VINGT ANS
DU MUSÉE MALLARMÉ

Inauguré en septembre 1992, le musée installé dans la maison qu'habita Stéphane Mallarmé, à Vulaines-sur-Seine (Seine-et-Marne) célèbre ses vingt ans par une exposition intitulée "Mallarmé de A à Z".

La maison de Mallarmé est propriété, depuis 1985, du Conseil général qui y a ouvert un musée après sept ans de travaux.

6 avril au 25 juin
www.seine-et-marne.fr

EDMOND JABÈS

La BnF célèbre le centenaire de la naissance d'Edmond Jabès, par une exposition intitulée "L'exil en partage". Documents, manuscrits, photographies, œuvres d'artistes familiers du poète, qui avait avant sa mort donné ses archives à la BNF. A l'occasion de l'exposition, un colloque sera consacré à Edmond Jabès le 11 mai.

2 mai au 17 juin
BnF François Mitterrand Paris

SALON DU LIVRE ANCIEN

Le Salon International du Livre Ancien, de l'Estampe et du Dessin en est à sa 24^e édition. En vedette cette année, les collections du barreau de Paris, exceptionnellement accessibles au public.

27 au 29 avril
Paris Grand Palais
www.salondulivreancienparis.fr

Alors que l'application du nouveau taux de TVA le 1er avril fragilise la profession, la librairie regarde l'avenir à travers un rapport qui ouvre des pistes largement approuvées

Rédigé dans l'urgence, puisque commandé il y a trois mois et remis au ministre de la culture à la veille du salon du livre, le rapport sur l'avenir de la librairie aura reçu un accueil consensuel. Des professionnels, mais aussi des politiques, puisque, lors d'un débat au salon, Aurélie Filipetti, chargée des questions culturelles auprès de François Hollande, a assuré qu'elle en acceptait les préconisations, dont se félicitait aussi le ministre de la culture.

Que dit donc ce rapport ? que tout le monde doit s'y mettre, interprofession comme pouvoirs publics nationaux et locaux. La première idée est de créer une ressource interprofessionnelle, principalement sous deux formes :

un "Fonds spécifique d'intervention en trésorerie", dont la gestion pourrait être confiée à l'IFCIC, et un "fonds de soutien aux actions qualitatives de la librairie". La mission préconise aussi de "renforcer la mobilisation" du Centre national du livre. Ce qui se traduirait, par redéploiement de ses ressources, par un doublement en deux ans du montant de ses interventions, qui passeraient à 6 millions d'euros.

LE LABEL LIR

Un chapitre est consacré à la "valorisation de la librairie". Y est abordée notamment la valorisation du label LIR (Librairie indépendante de référence) qui

n'a pas eu auprès des collectivités locales le succès attendu, ce succès se mesurant au nombre de celles qui ont accordé les exonérations de fiscalité locale associées au label.

Parmi les premiers à réagir, le Syndicat de la librairie française (SLF) "soutient les propositions du rapport". Notamment le fonds pour la trésorerie, le renforcement des interventions du CNL, la valorisation du label LIR, ainsi que les mesures que préconise la mission pour faire respecter le prix unique du livre (réflexion sur les rabais de 5% et sur la gratuité du port des livres vendus par de grands opérateurs sur internet), et le développement de la formation des libraires.

LIVRE numérique : LE CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE PRÔNE LA CONCERTATION

Le Centre d'analyse stratégique, service rattaché au Premier ministre et qui a pris la place, dans ses locaux de la rue de Martignac, du Commissariat au Plan, vient de publier trois notes sur "les acteurs de la chaîne du livre à l'ère du numérique". Le livre numérique, relève le CAS, n'a pas encore décollé en France, puisqu'il ne représente que 1% du marché. Mais "un changement majeur" va bientôt se produire, avec le succès des tablettes et des liseuses.

Les trois notes sont consacrées respectivement aux auteurs et éditeurs, aux librairies et aux bibliothèques publiques.

Le CAS fait une série de proposi-

tions. Notamment, **pour les auteurs et éditeurs** : "lancer une concertation avec les éditeurs en vue de fixer un taux limite de remise sur l'édition numérique d'un livre par rapport à son édition papier"; "réunir les acteurs de l'édition et de la distribution du livre pour aboutir à un regroupement de la distribution... autour d'une plateforme unique"; "améliorer la prise en compte des dispositions sur la valorisation numérique des œuvres dans les contrats d'édition";

pour les librairies : "mettre en place un comité comprenant les collectivités locales, chargé de faire un bilan complet de l'exonération de Contribution économique

territoriale pour les librairies labellisées"; "engager les DRAC et les Centres régionaux du livre dans un programme de financement régional de centres d'impression à la demande"; **pour les bibliothèques publiques** : "Examiner avec les éditeurs les conditions économiques d'achat des livres numériques par les bibliothèques publiques"; "créer un groupe de travail piloté par le ministère de la culture pour établir des propositions opérationnelles sur l'évolution de la bibliothèque publique".

Centre d'analyse stratégique. Notes d'analyse n°s 270, 271, 272, mars 2012. www.strategie.gouv.fr

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE POLITIQUE CULTURELLE ?

Qu'attendez-vous d'une politique culturelle ? C'est le titre d'une série qu'un quotidien a publié pendant la campagne présidentielle. Pourquoi ne pas s'amuser à ce jeu ? Qu'est-ce que je répondrais si l'on me posait cette question ?

Pour commencer, ce qui serait bien, c'est que le ministère de la culture soit confié à quelqu'un qui aurait déjà exprimé des opinions sur la politique culturelle. Hélas, je ne crois pas que cela soit jamais arrivé... Passons.

Ce que j'attends ? D'abord et avant tout la défense de la langue française. Elle n'est pas, comme le croient nos élites, en cela fidèles à l'éternel esprit munichoïse, une pesanteur locale obsolète.

Puis le refus d'une culture au service de l'économie et du tourisme. Sur le plan local, ça se fait de plus en plus - comme si c'était naturel. Or, nous devons regarder plus haut ; la culture est une façon de s'émanciper, individuellement et collectivement. Ce serait bien que le nouveau ministre affirme une rupture.

Puis une rupture avec la tendance visant à remplacer l'argent public par le mécénat d'entreprise. L'esprit de celui-ci (appropriation de l'art par l'argent pour des bénéficiaires de publicité) est par essence malsain.

J'apprécierais la relance de l'Education populaire, qui serait placée au centre. On commencerait par l'intégration de la Direction de la jeunesse et de la vie associative dans le ministère de la culture, dès le premier jour du nouveau gouvernement, le lundi matin. Un grand discours du nouveau ministre, dès le mardi, serait le bienvenu. Et un grand débat national (ouvert par le Président de la République). Thème : l'Education populaire et l'Action culturelle, ce que le pays et notre culture leur doivent - oui, je sais, c'est une provocation.

Et oui, j'aimerais bien qu'une initiative symbolique soit prise pour rappeler d'où nous venons : Copeau, Lagrange, Uriage, Vilar, les MJC et caetera. Colloque annuel ? Exposition ? Publications ? Lieu de mémoire ? Discours solennel du ministre ? Mais est-il seulement au courant ?

Le règlement du problème de l'intermittence (personne ne sait combien nous pouvons payer d'intermittents ni où fixer la limite) étant impossible du fait de l'irresponsabilité obligatoire de tous, nous attendrons donc provisoirement que le système s'écroule. Mais on pourrait au moins exiger des grands organismes dépendant

de l'Etat qu'ils cessent de transférer des emplois permanents sur l'intermittence. Tant qu'il y est, le nouveau ministre posera aussi le problème aux maires de toutes les villes de France...

J'apprécierais la relance de l'amateurisme, notamment dans le théâtre (Mieux vaut un amateur épanoui qu'un professionnel mort d'angoisse obligé de faire la pute pour avoir ses heures). Ça commence par quelques gestes venant d'en haut.

Je n'ose espérer la reconnaissance de la chanson française comme discipline à part entière (et échappant donc à la catégorie dite " musiques actuelles ", celles-ci, d'ailleurs n'ayant jamais commencé à partager la place). Que la chanson jouisse des mêmes systèmes d'aide et équipements que les autres arts. A condition, bien sûr, qu'on écarte les industriels et les gens d'affaires. On exigera des programmations sérieuses de la part des Scènes nationales et autres équipements publics (et la limitation obligatoire des cachets des artistes payés avec l'argent public).

Sur les chaînes publiques de radio et télévision, on exigera une programmation non basée sur les tubes français et anglo-saxons imposés. On remettra en question la loi stupide qui a cédé à l'industrie américano-anglaise un pourcentage obligatoire de nos antennes et aux industriels fabricants de tubes français le reste.

Peut-on espérer la remise à leur place des industriels de la culture en général... Et donc la lutte affirmée contre tous les show-business et contre le système de consommation massive et simultanée d'ouvrages musicaux ou littéraires. Les initiatives visant à démasquer et combattre le médiatisme, nouveau système de manipulation des classes inférieures, seront encouragées et prioritaires.

Le remplacement, dans les paroles du ministère d'abord, puis dans ses actions, de " la Création " (défense de la création et des créateurs etc.) par la culture. A propos, le ministère n'est pas " la maison des artistes ", mais celle de la culture - qui n'est pas seulement l'art ni " la création ".

Je pourrais continuer. Le faut-il ? J'ai appris, avec les années, à ne rien espérer. Ça risque de durer. Et je n'imagine plus un ministre s'opposant aux secteurs et groupes dominants de la culture d'aujourd'hui (le Tout-Paris de la Création d'un côté et les industries culturelles de l'autre)... Dans ce cas, je propose ce qui suit. Les demandeurs de subventions devront obligatoirement être rebelles, décalés, non ringards ; des inspecteurs de la



rébellion seront installés ; tout ringard pris sur le fait sera immédiatement condamné à être exécuté dans Libé ; les artistes qui ne bousculent pas nos conformismes seront écartés ; le chapeau et les lunettes noires seront désormais obligatoires sur les plateaux de télévision et dans les couloirs du ministère ; enfin, au moins un mot par phrase devra être anglais ou américain - ceci pour la première période de cinq ans, après quoi on passera à deux mots ; puis trois... Arrêtons là. Mon lecteur aura compris que je n'attends véritablement pas grand chose d'un nouveau ministre. D'ailleurs, il érigea probablement une statue à l'abominable Claude François (celui qui bêle, bêle, bêle, comme personne). Non ?

Allons ! Changeons de sujet. Et pour terminer, partons très loin. Donnons un coup de chapeau à la jeunesse. Les jeunes sont intelligents ; je le prouve ! Des petits gars avec un A sur la vitre arrière de leur auto passent en bas de chez moi, dix fois par jour. Je suis chaque fois emmerdé par le boum-boum : la " musique " à fond la caisse. Par là, ils montrent leur liberté : je vous emmerde, youppie et caetera.

Mais, ami lecteur, faites l'expérience que voici. Tournez la tête après le passage du boum-boum : neuf fois sur dix, oui, il a un A sur la vitre arrière. Ça prouve 1) que les jeunes sont des cons. 2) Que les jeunes sont intelligents.

Pourquoi le "2" ? Parce que le pourcentage (9 sur 10) prouve que sitôt passée la période du A obligatoire, ils l'arrachent et aussitôt arrêtent les conneries, ayant très bien compris que le boum-boum est intolérablement con. Vive la jeunesse!

JB

THÉÂTRE : UN RAPPORT D'ÉTAPE

RENDEZ-VOUS

RENCONTRES À L'OUEST

La 3^{ème} édition des *Rencontres à l'ouest* aura lieu les 22 et 23 octobre à Limoges, au Théâtre de l'Union Centre dramatique national du Limousin. Les *Rencontres à l'ouest* sont un grand rendez-vous de compagnies de spectacle vivant et de lieux de diffusion de cinq régions: Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Les Rencontres 2011, à Angers, avaient réuni 86 structures de diffusion et 66 compagnies.

Les Rencontres sont organisées par les agences régionales de spectacle vivant.

PRINTEMPS DE BOURGES

Le Printemps de Bourges a lieu du 24 au 29 avril.

A noter, pendant ces journées, deux moments organisés par la SACEM : la présentation de l'étude « Spectacle vivant : les indicateurs 2011 », qui mettra l'accent sur l'économie des festivals de musique ; la table ronde professionnelle qui suivra cette présentation : « Les festivals deviennent-ils des produits standardisés ? »

26 avril Bourges

www.sacem.fr

www.printemps-bourges.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DANSE

La Journée internationale de la danse est célébrée chaque année le 29 avril à l'initiative de l'Institut International du Théâtre. Elle sera célébrée à l'UNESCO le 25 avril, autour du chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui.

Réservez : info@iti-worldwide.org

Le rapport sur "le financement du spectacle vivant" explore des pistes extra-budgétaires. Une idée qui a soulevé quelques protestations parmi ceux pour qui le financement public reste le dogme.

Point d'étape, bilan d'un quinquennat et de ses regrets de n'avoir pas beaucoup avancé dans la solution des problèmes du spectacle vivant ? le rapport sur "le financement du spectacle vivant", commandé à quatre personnalités* par le ministre de la culture, arrive alors qu'on s'appête à baisser le rideau sur les cinq ans du mandat de Nicolas Sarkozy et de ses deux ministres de la culture, Christine Albanel et Frédéric Mitterrand. Les solutions que propose le rapport sont donc autant d'idées jetées sur un pont entre eux mandats.

Par financement, il faut entendre financements nouveaux. Les auteurs du rapport, qu'on sent remplis de doutes, insistent en préambule sur un préalable : "L'hypothèse première de ce travail est que la réflexion sur de possibles financements extrabudgétaires, en général sur des financements nouveaux pour le spectacle vivant, n'avait pas pour objet ni finalité de compenser, quels qu'en soient les motifs et les circonstances, une réduction des budgets d'intervention consacrés par le ministère au spectacle vivant." C'est donc ce cadre posé que l'analyse et les propositions peuvent être faites.

L'analyse :

- les aides de l'État connaissent "une dispersion préoccupante et une fluidité insuffisante"

- la coordination entre l'État et les collectivités territoriales n'est pas bonne

- le rapport entre production et diffusion reste mauvais. Rien n'a changé depuis le rapport Latarjet qui soulignait le phénomène, sauf dans le mauvais sens : "les durées d'exploitation des spectacles se réduisent d'année en année".

UNE LOI D'ORIENTATION

Face à ce constat, les auteurs du rapport proposent un plan d'action en trois "actes".

L'acte un, réclamé depuis longtemps par la profession, préconisé par les Entretiens de Valois, est au programme de François Hollande comme à celui de Nicolas Sarkozy : une loi d'orientation pour le spectacle vivant. Cette loi, estiment les auteurs, "permettrait d'une part de clarifier durablement les orientations et l'articulation des politiques publiques, d'autre part de créer certains outils ou d'en renforcer d'existant." La loi pourrait notamment définir les missions des structures labellisées.

L'acte deux, ce serait la recherche de financements extra-budgétaires pour le spectacle vivant. Une piste est privilégiée par le rapport : la création de taxes affectées. Les propositions faites étant considérées comme une "boîte à

outils" dans laquelle il pourra être puisé "de manière alternative ou cumulative, selon les choix et les priorités des décideurs publics". Ces propositions sont au nombre de sept :

1 : Affecter d'une redevance l'exploitation commerciale des œuvres du domaine public ou adaptées du domaine public

2 : Instaurer une contribution compensatoire du secteur audiovisuel au profit du spectacle vivant

3 : Etablir une contribution additionnelle de 2 % sur le chiffre d'affaires hors taxes des parcs d'attraction à thème

4 : Affecter au secteur du spectacle vivant une part de la taxe sur les services de télévision due par les fournisseurs d'accès à Internet

5 : Rénover le dispositif du « 1% artistique » en l'étendant à l'ensemble des travaux publics et en le complétant au profit du spectacle vivant

6 : Créer une taxe additionnelle sur le chiffre d'affaires des entreprises hôtellerie/restauration dans certaines zones festivières

7 : Affecter au spectacle vivant la quote-part des successions en déshérence qui n'est pas versée à la Fondation du patrimoine.

* *Financement du spectacle vivant* Serge Dorny, Jean-Louis Martinelli, Hervé-Adrien Metzger, Bernard Murat

La commission de la culture du Sénat a relancé son groupe d'études sur les arts de la scène et de la rue, et l'a étendu aux festivals en région. Ce groupe d'études avait été créé en 2007. Sa nouvelle présidente est Françoise Laborde (RDSE – Haute-Garonne)

La 31^è fête de la musique, le 21 juin prochain, célébrera les 50 ans de la pop, dont on fait remonter la naissance au premier album des *Beatles*.

VANVES DANS LA DANSE

Le festival Ardanthé met, entre février et mars, un coup de projecteur bienvenu sur une commune limitrophe de Paris. Rencontre avec son directeur.

La 14^{ème} édition du festival Ardanthé vient de se dérouler à Vanves (Hauts-de-Seine). Le festival est né d'une idée de José Alfarroba, qui se souvient: "Je suis arrivé il y a quatorze ans, dans une ville qui venait de passer à gauche, pour gérer une salle municipale.

Le cahier des charges était "un peu vague". Il s'agissait de programmer du théâtre et de la danse. Le festival est né dans ce contexte, avec l'idée de mélanger les genres et les âges : danse, théâtre, musiques, artistes confirmés et jeunes. L'édition 2012 a fait une place centrale à la scène québécoise, fruit d'une coopération de plusieurs années.

"Dès l'origine, j'ai essayé d'alterner jeune création et chorégraphes confirmés. Et j'ai tout de suite programmé une quinzaine de compagnies, ce qui était le meilleur moyen qu'on nous repère", explique José Alfarroba.

La ville n'est pas restée longtemps à gauche. Dès les élections suivantes, elle est repassée à droite, et a confié la mairie à Bernard Gauducheau (Nouveau Centre). Pour José Alfarroba, ce changement s'est traduit par la continuité du soutien à son action. Le portrait que le directeur du théâtre fait de son maire pourrait faire envie à pas mal de ses confrères. "Il aime qu'on lui explique, il veut savoir. Nous sommes devenus des compagnons". Et il assiste aux spectacles. "L'appui du maire est une des raisons majeures du succès, analyse José Alfarroba. Le maire sait qu'avec le festival, d'autres



actions artistiques, des rencontres, nous touchons des populations qu'il est difficile de toucher autrement: les jeunes, les classes moyennes..."

"Le maire est convaincu du bien-fondé de notre action", se réjouit José Alfarroba. C'est heureux pour le théâtre : la Ville alimente le budget à hauteur de 90%. A côté, un peu de l'État, un peu du Département.

www.theatre-vanves.fr

Le Hall de la Chanson, centre du patrimoine de la chanson créé en 1990 par Serge Hureau, va s'installer à la Villette dans la salle qu'occupait le Tarmac, théâtre francophone, dont on sait qu'il déménage au TEP, Théâtre de l'est parisien.

Selon le ministère de la culture, "le Hall de la chanson verra son action renforcée par les liens qu'il établira avec l'ensemble des autres opérateurs du site de La Villette engagés sur le terrain musical, en premier lieu, la Cité de la Musique et l'Etablissement public de la Grande Halle et du parc de La Villette. Il y développera un programme de spectacles, d'ateliers de pratique, de stages de sensibilisation et de colloques autour de la chanson."

Cependant, "la mise en place des missions du Hall de la chanson s'effectuera progressivement, en fonction des partenariats privés ou publics qui viendront s'associer à ce projet et contribuer ainsi à son développement."

La Maison de l'histoire de France a mis en ligne sur son site Internet une carte interactive des «mille lieux d'histoire et de mémoire» présents sur le territoire français (métropole et outre-mer) www.maison-histoire.fr

RENDEZ-VOUS

MUSICORA

L'ancien temple de la finance, le Palais de la Bourse, accueille le salon de la musique classique. Concerts, ateliers, expositions, débats, rencontres professionnelles (lors des deux journées professionnelles, les 11 et 12) sur des thèmes comme les droits des artistes, la place des ensembles indépendants ou les festivals en Europe.

11 au 13 mai
Paris Palais Brongniard
www.musicora.com

QUINZE ANS DE JAPON À PARIS

La Maison des cultures du Japon à Paris a choisi le rire pour célébrer son 15^{ème} anniversaire. Avec pour commencer une exposition de vidéos de neuf créateurs, dont celle de Toastie intitulée Baguette Bardot.

Jusqu'au 23 juin

Parmi les autres manifestations de



cet anniversaire : des ateliers de narration comique (rakugo) du 31 mai au 28 juin ; une exposition sur l'humour dans l'art japonais de la préhistoire au XIX^{ème} siècle du 3 octobre au 15 décembre.

101 bis, quai Branly Paris
www.mcjp.fr

LES SONGES COMMUNS DES FRAC

RENDEZ-VOUS

BEAUTÉ ANIMALE

Une exposition thématique : l'animal vu par les artistes, et ce



Henry Moore

que les artistes représentant les animaux ont à nous dire sur la relation de l'espèce humaine aux animaux : les préjugés, les animaux exotiques comme rencontre de l'autre, le singe et l'homme, la sensibilité prêtée aux animaux... En tout, 140 œuvres de l'art occidental, de Dürer à Jeff Koons (serait-il inévitable ?), dont deux ou trois chefs-d'œuvres (les chats de Goya et celui de Bonnard), des curiosités, et l'incontournable Pompon, dont on nous explique qu'il survivra peut-être parce que ses ours blancs resteront quand les vrais auront été décimés par le réchauffement climatique.

21 mars au 16 juillet
Paris Grand Palais
www.rmngp.fr

Un fil conducteur, des monuments : les collections de trois Fonds régionaux d'art contemporain de l'ouest se présentent unies pour l'été.

Les Fonds régionaux d'art contemporain de trois régions, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, se sont unis pour proposer une manifestation commune, *Songe d'une nuit d'été*. Il s'agit d'un parcours d'art contemporain qui relie une dizaine des monuments situés le long de la vallée de la Loire, où seront présentées une centaine d'œuvres appartenant aux collections des trois FRAC, avec pour thématique le songe comme source d'inspiration.

Ouverte début avril au Domaine de Chaumont-sur-Loire, la manifestation se poursuivra jusqu'en novembre, selon le calendrier ci-dessous :

- du 6 avril au 7 novembre à Chaumont-sur-Loire, et en cohérence avec la thématique générale du Domaine (art et nature), Songeries végétales, avec des photographies de Tania



Gianni Pettina (à Orléans)



James Casebere (à Chambord)

Mouraud, Jean-Luc Moulène et Patrick Tosani

- du 11 mai au 16 octobre au Château de Chambord, les *Fragments d'un discours onirique* exploreront le rapport à l'animal, avec notamment Christian Boltanski, Mircea Cantor et Alain Fleischer

- du 16 mai au 15 juillet au FRAC Centre à Orléans (spécialisé dans l'architecture expérimentale), *Véhicules rêvés* ("l'architecture rêvée comme véhicule pour le corps en déplacement")

- du 19 mai au 17 septembre à Chinon, *La part des anges*, œuvres choisies "pour leur proximité avec les thématiques du sommeil, de la sieste, de la rêverie" (Sophie Calle, Jean Le Gac, Pierrick Sorin, Berdaguer et Péjus, Valérie Favre, etc.)

- du 19 mai au 21 octobre, un parcours en trois lieux à Thouars (Deux-Sèvres) avec

notamment Marion Tampon-Lajariette qui occupera la Chapelle Jeanne d'Arc à partir du 23 juin, et James Casebere, Gérard Gasiorowski, Lorient et Méliat, Patrikx Neu, Pierre et Gilles

- du 2 juin au 14 octobre au FRAC Pays de la Loire, à Carquefou, Jean-Michel Alberola, Angela Bulloch, Alain Fleischer, Philippe Jacq, Jean-Luc Verna entre autres

- de juin à octobre au Château d'Angers, Sarkis

- au Château d'Oiron, du 24 juin au 30 septembre, des œuvres d'architectes et d'artistes sont invitées à partager ou confronter des utopies architecturales

- à l'Abbaye de Fontevraud, du 23 juin au 30 septembre, deux œuvres de Claude Lévêque, dont une création *in situ*

- enfin, au FRAC Poitou-Charentes à Limazay, des œuvres inspirées par le Songe d'une nuit d'été de Shakespeare.

LE PALAIS DE TOKYO DANS SES GRANDS ESPACES

Aboutissement d'une longue et hésitante transformation : le Palais de Tokyo dispose de toute sa dimension pour qu'on y voie pousser l'émergence.

Dernier acte marquant du quinquennat dans le domaine culturel : l'inauguration du nouveau palais de Tokyo, confirmé comme temple de l'art contemporain français, dix ans après l'inauguration de la première tranche par le Premier ministre Lionel Jospin.

Nouveau, il l'est par les espaces dont il disposera désormais pour l'art contemporain : 22000 mètres carrés contre 8000 précédemment. Quatre niveaux d'exposition pour "le plus grand centre d'art contemporain d'Europe", qui aura pour vocation de, indique son objet social, "promouvoir la création contemporaine, émergente et expérimentale, de concourir à la mise en valeur des créateurs confirmés, spécialement de la

scène française".

La première grande manifestation accueillie par le Palais de Tokyo sera la "Triennale de l'art contemporain", troisième édition d'une manifestation créée sous le nom de "Force de l'art" avec pour ambition de faire la promotion de l'art créé en France. La Triennale se déroulera parallèlement dans sept lieux associés de Paris et de sa banlieue (20 avril au 26 août).

Les travaux d'aménagement du Palais de Tokyo ont absorbé une part importante des crédits du ministère de la culture pour les arts plastiques. Entre 2007 et 2012, selon les chiffres du ministère, le Palais de Tokyo aura mobilisé 20 millions d'euros, soit environ 7% des crédits d'une année pour l'ensemble des arts plastiques

pendant cette période.

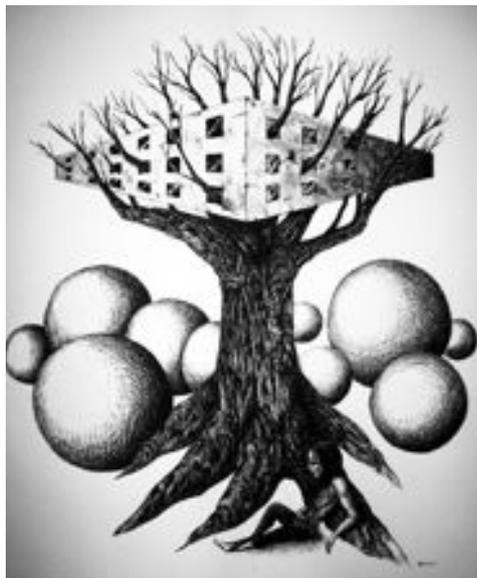
Comme la première tranche, la deuxième tranche de l'aménagement du Palais de Tokyo a été confiée à l'agence d'architecture Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal.

À la veille de l'ouverture provisoire du 12 avril, mais aussi moins de deux semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, le ministre de la culture a "proposé au Président de la République" la nomination du président du Conseil d'Administration du Palais de Tokyo. Il s'agit de l'homme d'affaires Jacques-Antoine Granjon, qui a notamment fondé avec le sulfureux patron de Free, Xavier Niel, une "École européenne des métiers de l'Internet".

PARIS, L'AMBITION DU DESSIN

Trois salons consacrés au dessin à Paris fin mars, voilà qui ressemble à une ambition concentrée et jouant sur plusieurs registres. Le registre classique, d'abord : au palais de la Bourse, le 22^e Salon du dessin, avec une majorité d'exposants étrangers. Et puis le registre contemporain, avec deux salons d'envergure différente. Au Carrousel du Louvre, le grand, dont le standing se mesure au fait qu'il a choisi un titre américain, *Drawing now*, ce qui montre bien qu'il est là pour attirer galeries et clients internationaux. Au très bel Espace Richelieu, rue de Richelieu, le petit, *Chic dessin*, petit frère d'une autre manifestation, *Chic Art Fair*, salon qui se tient à l'automne en même temps que la FIAC.

À l'heure des comptes, le bilan s'affiche bon. *Drawing now*, qui en était à sa sixième édition, a, selon les organisateurs, attiré près de 19 000 visiteurs, et annonce "un climat d'affaires tendu mais finalement actif". Côté artistique, des prix ont été décernés. À *Drawing now*, c'est Clément Bagot qui a été distingué. À *Chic Dessin*, c'est Patrick Jannin (ci-contre).



Patrick Jannin (Galerie Golden Brain - Yannick Le Guern), lauréat du prix Chic Dessin 2012

RENDEZ-VOUS

ARTS URBAINS À ANGERS

3^{ème} édition du Festival des arts urbains ARTAQ. En vedette cette année : le "Yarn Bombing", défini comme pratique du tricot dans les arts urbains. ARTAQ comprend aussi diverses performances à travers la ville et des expositions.

11 au 13 mai Angers
Expositions 10 mai au 16 septembre
www.artaq.eu

MONUMENTA



C'est Daniel Buren, cette année, qui se confronte seul aux grands espaces du Grand Palais, pour cette cinquième édition. Son exposition s'intitulera « Excentrique(s) »

10 mai au 21 juin
Grand Palais Paris

L'ART TRAVERSE SAINT-OUEN

"Saint-Ouen Traversée d'art" est une biennale organisée depuis 2006 dont l'ambition est de "proposer au public une ouverture sur la création contemporaine", dans un contexte de mutations urbaines. Les arts plastiques sont rejoints par les diverses formes d'art urbain.

9 au 13 mai Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

ORCHESTRE D'ILE DE FRANCE : LA CRISE ET LE SYMPTOME

RENDEZ-VOUS

MUSICORA

Le salon de la musique classique et ses quelque cent exposants attendent 15 000 visiteurs. Concerts, rencontres, tables rondes, et deux journées professionnelles.

11 au 13 mai
Paris Palais Brongniart

MUSIQUES AU PAYS DE LOTI

La rencontre entre un écrivain et un musicien amoureux de son œuvre. Le festival Musiques au pays de Loti, créé il y a sept ans par le chef d'orchestre Julien Masmondet, se donne pour ambition de faire connaître année après année une facette différente du talent de Pierre Loti. L'édition 2012 est consacrée à l'art visuel.

14 au 19 mai
Île d'Oléron et Rochefort
contact@festival-mppl.com

MUSIQUES ANCIENNES

Le festival de musiques anciennes de Besançon Montfaucon. Le festival a été créé par l'association *Musiques en Perspectives*, qui "a pour objectif, explique-t-elle, de familiariser un large public avec les musiques anciennes jouées sur instruments d'époque et d'appréhender les œuvres à travers leurs contextes culturels et historiques".

22 au 27 mai
www.festivaldemontfaucon.com

Les manifestations de soutien à l'Orchestre national d'Ile-de-France, dont la subvention d'État a été sévèrement amputée, sont nombreuses et témoignent d'un malaise auquel l'ensemble des orchestres est sensible



L'Orchestre national d'Ile-de-France est en crise. En crise depuis que l'État lui a annoncé, l'automne dernier, l'amputation d'un tiers de la subvention accordée par la DRAC en complément de l'aide de la Région. Une décision qui a fait depuis l'objet de nombreuses manifestations et textes de soutien, avec pour point d'orgue, à quelques semaines de l'élection présidentielle, un grand concert de soutien, le 2 avril, auquel ont participé des musiciens de la plupart des orchestres régionaux. Un concert précédé de nombreuses prises de paroles professionnelles et syndicales, et d'un appel signé par les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés. Un appel qui affirme que "la démocratisation culturelle est

fragilisée sinon bafouée" et que "jamais la population n'a vu son accès à la culture autant remis en cause par les politiques publiques d'État".

Il y a cependant deux aspects distincts dans la crise de l'ONDIF. Le premier, entre conjoncturel et structurel, est la crise des financements, qui affecte l'orchestre comme il touche toutes les grandes institutions appelées à prendre leur part de l'effort commun. Tout le monde ne récuse pas cette nécessité, mais tous dénoncent la manière : l'État n'aurait pas prévenu la Région, principal financeur de l'orchestre, de sa décision.

Cette désinvolture est-elle liée au mal structurel qui fragilise les orchestres ? Il faut se souvenir

qu'avec les maisons de la culture, les orchestres régionaux sont une des grandes réalisations de la politique de démocratisation de Malraux. Lancés par l'État, avec un plan cohérent qui n'a pas été mené à son terme, ils sont aujourd'hui portés surtout par les Régions, qui les financent à 75%. Si la quasi-totalité des orchestres étaient représentés au concert de soutien à l'ONDIF, c'est par solidarité, mais aussi parce que l'inquiétude est générale. Depuis dix ans, alors que les orchestres développaient leurs interventions dites "culturelles", les subventions de l'État ont tendanciellement diminué. Le prix, sans doute, d'une priorité, dans le domaine de la musique, à ce qui servait l'industrie du divertissement.

LE MÉCÉNAT STABILISÉ EN 2012

La dernière enquête d'ADMICAL sur le mécénat d'entreprise montre une stabilisation des dépenses, après une régression qui avait inquiété. Le mécénat culturel repart à la hausse et atteint environ 500 millions d'euros

Bonne année pour le mécénat ? Oui, répond ADMICAL, association de promotion du mécénat, sur la foi de sa dernière grande enquête, réalisée deux ans après ma précédente. L'enquête 2012 révèle en effet une stabilisation de l'effort des entreprises, ce qui est, dans la conjoncture actuelle, considéré comme un bon chiffre : 1,9 milliard d'euros au total, contre 2 milliards en 2010.

Mais surtout, on relèvera ici la reprise du mécénat culturel, dont la baisse sensible en 2010 avait vivement inquiété. Troisième secteur pour le montant des dépenses de mécénat, après le sport et le social, l'ensemble culture-patrimoine a recueilli 494 millions d'euros, contre 380 millions en 2010. Sa part dans le total des dépenses de mécénat passe ainsi de 19% à 24%.

Ce rattrapage comprend cependant sa zone d'ombres. Si les flux

connaissent un rattrapage, le nombre d'entreprises pratiquant le mécénat culturel est, lui, en baisse. Elles ne sont plus que 24% du total des entreprises mécènes, contre 37% en 2010. ADMICAL ne veut voir que "l'augmentation très nette du budget consacré au mécénat culturel" et veut croire que cela "traduit un réinvestissement des entreprises mécènes de la culture".

LA MUSIQUE D'ABORD

ADMICAL ne s'attarde pas sur les raisons de ce recul du nombre d'entreprises, qui peut paraître en contradiction avec l'un des enseignements majeurs de cette enquête : la place centrale qu'occupe désormais le mécénat de proximité. Mais il reste que le mécénat culturel a un profil où les grandes entreprises sont plus représentées que dans la moyenne des secteurs bénéficiaires du mécénat.

Le domaine préféré des entreprises dans la culture reste la musique. Dans le tableau ci-dessous, on relèvera la faible part consacrée aux arts plastiques, à la littérature et aux achats d'œuvres. L'enquête indique par ailleurs que les structures publiques attirent le mécénat pratiquement autant que les structures privées, et que ce sont les artistes qui font le moins recette.

Sur un plan général, la structure du mécénat d'entreprise continue d'évoluer, avec la part croissante des PME, qui représentent 93% des entreprises mécènes, contre 85% en 2010. Le domaine d'intervention le plus représenté est le sport, qui se situe devant le social et la culture. Mais choisi surtout par de petites entreprises, le sport ne mobilise au total que 6% du budget du mécénat.

Le mécénat d'entreprise en France
Enquête Admical CSA 2012
www.admical.org



RENDEZ-VOUS

NUIT DES MUSÉES

La 19^e nuit européenne des musées aura lieu le 19 mai. Comme d'habitude, toutes sortes de séduction pour faire oublier que



les musées sont des endroits où l'on vient regarder des objets et des œuvres. Comme l'an dernier, le CNES incitera les visiteurs à s'intéresser au ciel dans une trentaine de musées à travers des dialogues entre des œuvres et un scientifique.

<http://nuitdesmusees.culture.fr>

LE FESTIVAL DE CHAUMONT

Le 23^e Festival international du graphisme et de l'affiche de Chaumont établira un lien avec la musique par le biais d'une exposition intitulée "White noise". On y découvrira aussi un t-shirt, "Experimental Jet Set", créé par le groupe *Sonic Youth*. On pourra suivre ailleurs le projet "La life, un journal quotidien du festival". A noter aussi la *Pixel Factory* et des workshops.

26 mai au 10 juin
Chaumont (Haute-Marne)
www.ville-chaumont.fr/festival-affiches

BEAUVAIS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE : UN PATRIMOINE EN LUMIÈRE

RENDEZ-VOUS

ANJOU VÉLO VINTAGE

La deuxième édition de l'"Anjou Vélo Vintage" aura lieu les 23 et 24 juin à Saumur. Il s'agit d'une randonnée avec des vélos d'avant 1987, en costume de préférence. La manifestation se greffe sur une fête du vélo, familiale, qui depuis une trentaine d'années se déroule le long de la Loire; "Nous cherchions un événement qui reste dans le vélo et qui offre quelque chose n'existant nulle part ailleurs", explique Christophe Béchu, président du Conseil général du Maine-et-Loire, initiateur de l'"Anjou Vélo Vintage".

Cette deuxième édition gagne un jour par rapport à celle de l'an dernier, qui n'avait eu lieu que le samedi. Elle gagnera aussi en participants : ils étaient l'an dernier un peu plus de 500, on comptait déjà près de 550 inscrits à la mi-mars.

La randonnée est une occasion de souligner la richesse du département en monuments historiques ; elle passe par l'abbaye de Fontevraud, et des châteaux.

www.anjou-velo-vintage.com

CIRCULER

Deux expositions à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

- Vers de nouveaux logements sociaux. Deuxième édition d'une manifestation après celle de 2009-2011. Elle présente seize opérations exemplaires à travers la France (depuis le 14 mars)

- Circuler, ou comment le besoin de bouger et les modes de transport ont façonné les villes (jusqu'au 26 août)

www.citechailot.fr

Beauvais se met à son tour aux spectacles lumière mettant en valeur les monuments. Ici, la cathédrale, inachevée mais d'une hauteur inégalée. Autour, c'est toute la ville qui veut se mettre en valeur, forte du label récent art et histoire

Beauvais se met à son tour à l'heure de la mise en spectacle lumière des monuments. En confiant la façade de sa cathédrale à l'un des meilleurs spécialistes de cet art, Skertzo. Du 11 mai au 15 septembre, deux à trois soirs par semaine, sur le portail sud de la cathédrale, dont la restauration achevée il y a quelques mois a révélé les richesses, sera projeté un spectacle dont l'un de ses deux auteurs, Hélène Richard (Skertzo), explique qu'il cherche à exprimer l'idée d'élévation permanente. Avec une musique qui mariera répertoire et improvisations, orgue et accordéon.

La mise en lumière signale les nouvelles ambitions d'une ville qui a pu intégrer, en février dernier, le réseau des villes d'art et d'histoire, et entend faire savoir qu'elle dispose d'un patrimoine important. Deux des éléments majeurs de ce patrimoine seront mis en valeur cette année. Le



premier est la cathédrale Saint-Pierre. Le second est la maladrerie Saint-Lazare, ancienne léproserie dont la restauration a été engagée en 2006. La Ville a confié au studio Cao Perrot (deux artistes, le Français Xavier Perrot et l'Américain Andy Cao) un projet de création paysagère qui comprend à la fois la maladrerie et le chœur d'un autre monument, l'ancienne Collégiale Saint-Barthélémy.

Ville qui se juge méconnue, Beauvais souhaite donc que le regard se porte, au-delà de sa spectaculaire cathédrale (inachevée, mais la plus haute du monde), sur son capital architectural et culturel : le centre-ville reconstruit après les bombardements et l'incendie de 1940, la galerie nationale de la tapisserie, la cathédrale primitive, dont une partie est encore visible.

CHARTRES : 150 NUITS DE LUMIÈRE

"Nous n'avons pas été les premiers, mais nous sommes la ville au monde qui propose la mise en lumière la plus longue : 150 soirées par an, de mai à septembre". C'est ce que souligne Laurent Lhuillery, adjoint au maire chargé des événements, fort de ses dix ans d'expérience de "Chartres en lumière".

Une fête qui dure longtemps mais qui, aussi, met en scène un grand nombre de sites et monuments publics : pas moins de 29 sites

cette année. Avec en vedette, bien sûr, la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Mais sont aussi mis en valeur : églises, musée des beaux-arts, hôtel de ville, et même ponts et lavoirs des bords de l'Eure.

Chartres en lumière, précise Laurent Lhuillery, est un produit touristique. Un produit d'appel, qui justifie le million d'euros dépensé chaque année par la Ville. "Tout le monde, dit l'adjoint aux événements, ne s'appelle pas Notre-Dame, ou le Mont-Saint-

Michel, ou la Côte d'Azur". Pourtant, Chartres a des atouts, si l'on en croit ses dépliants ou ses slogans : Chartres "Capitale de la Lumière et du Parfum", au centre d'une "Cosmetic Valley". Mais on murmure qu'en dépit de tous ces attraits, certains visiteurs restent dans la lumière de Péguy et viennent à Chartres, en toute simplicité, pour sa cathédrale. Ils sont 1,5 million chaque année.

21 avril au 15 septembre
www.chartresenlumieres.com

UN MOIS CULTUREL EN BREF

5 mars

Quinze scènes nationales d'Ile-de-France lancent un "appel aux pouvoirs publics et à nos futurs représentants" pour dénoncer une baisse des subventions publiques à leurs établissements qui a atteint en tout six millions d'euros en sept ans.

14 mars

Mort de l'écrivain et cinéaste Pierre Schoendorffer, auteur de la "317è section"

15 mars

Nouvel accord-cadre quadripartite entre le CNRS et le ministère de la culture. L'accord prévoit la création de laboratoires communs. Il a pour objet de "soutenir des coopérations scientifiques dans les différents champs d'action du ministère". Le premier accord avait été signé en 1992.

19 mars

Dépôts croisés entre Versailles

et Chantilly. L'Institut de France remet au Château de Versailles la grande table de bibliothèque de Louis XVI, qui se trouvait dans la salle de lecture de l'Institut de France. Et Versailles restitue au Musée Condé du Château de Chantilly, propriété de l'Institut de France, un bureau plat exécuté pour le Prince de Condé.

20 mars

Dans le cadre du programme "investissements d'avenir", un apport de l'État de 10 millions d'euros permet à Gaumont de numériser 270 films de son catalogue. En contrepartie de son apport, l'État percevra une partie des recettes qui seront réalisées sur les films restaurés.

20 mars

Le président du CNC confie à Jacques Peskine une mission de réflexion sur "les paramètres du soutien à la production audiovisuelle", qui "aura notamment pour but de vérifier la pertinence du mode de calcul du soutien, fondé sur la durée de diffusion des œuvres, au contexte de démultiplication des canaux de diffusion numérique".

22 mars

Grève à la Réunion des monuments nationaux contre "la souffrance au travail", que les syndicats de la RMN estiment liée à la personnalité de la présidente de l'Établissement.

23 mars

Lancement de l'Agence de promotion des cultures ultramarines. Ayant vocation à faire mieux connaître ces cultures dans l'Hexagone, l'Agence est présidée par Greg Germain, président de Avignon Off, à qui on doit notamment la forte présence des outre-mers au festival d'Avignon (au Verbe Incarné).

23 mars

60 nouveaux lieux labellisés portent à 171 le nombre de "Maisons des Illustres" qui, depuis leur création en septembre 2011, signalent "les lieux qui conservent et transmettent la mémoire des acteurs politiques, religieux, industriels, scientifiques et artistiques qui les ont habités"

26 mars

Ouverture à Alise-Sainte-Reine du Centre d'interprétation du Muséoparc Alésia, conçu par Bernard Tschumi.

27 mars

Le CSA sélectionne six nouvelles chaînes en haute définition pour la TNT. Les bénéficiaires sont TF1 (fiction), M6 (public familial), NextRadioTV (documentaires), NRJ (public féminin), le groupe Amaury (sports), Pink TV (diversité culturelle). Sans surprise, rien qui ressemble à une ambition culturelle

dans les choix du CSA.

27 mars

Pierre Oudart est nommé directeur adjoint chargé des arts plastiques à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication. Il succède à Jean-Pierre Simon, nouveau de la Villa Arson à Nice.

30 mars

Patrick Modiano est lauréat du Prix d'État autrichien de littérature européenne. Le premier traducteur autrichien de Patrick Modiano a été, en 1986, Peter Handke ("Une jeunesse").

29 au 31 mars

Première édition Saint Gilles Croix de Vie, en Vendée du festival "Un autre regard" qui met en valeur des films "portant un autre regard" sur le handicap.

LES NOUVEAUX VISAGES DE SAINTE-ANNE

Le tableau restauré de Léonard de Vinci, *La Vierge à l'enfant avec Sainte-Anne*, est présenté au public depuis le 29 mars (et jusqu'au 25 juin) dans une exposition qui situe l'œuvre dans son contexte : les travaux de Léonard de Vinci, l'histoire de l'œuvre, celle de sa restauration. Au Louvre, on parle de renaissance de l'œuvre, et la restauration est entourée d'un concert d'éloges qui n'épuise pas le débat sur la nécessité d'interventions lourdes sur des chefs-d'œuvre aussi importants. Le résultat, notamment sur les visages de Sainte Anne et de la Vierge, entretient le doute.



POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin, Philippe Poirrier,
Sophie Pujas

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80
Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

POLITIQUE CULTURELLE : UN NEW DEAL.

repères

Art Paris, salon d'art contemporain qui s'est tenu au Grand-Palais à Paris du 29 mars au 1er avril, sensiblement renouvelé cette année, **a connu un bon succès, selon ses organisateurs: 48 000 visiteurs** et des ventes "inégalement mais soutenues pour un grand nombre de galeries". L'édition 2013 se tiendra, toujours au Grand Palais, du 28 au 31 mars.



Après un bon mois de janvier, février a marqué un recul pour la fréquentation des cinémas français, constate le CNC. Elle aurait atteint, selon les estimations de celui-ci, 18,7 millions d'entrées, soit 13,4% de moins qu'en février 2011. Le total des deux premiers mois, janvier ayant connu une hausse de 11% sur janvier 2011, est négatif : la fréquentation est en baisse de 3,6%.

Sur ces deux premiers mois de 2012, c'est le cinéma français qui réussit les meilleures performances, avec une part de marché de 48,9% (contre 44,9% pour janvier et février 2012), alors que les films américains se situent à 37,1%.

385 000 : c'est le nombre de visiteurs de la très remarquable exposition "Danser sa vie", au Centre Pompidou, entre le 23 novembre et le 2 avril. Selon le Centre Pompidou, des institutions étrangères "souhaitent étudier sa reprise".

Christophe Girard, Le petit livre rouge de la culture. Propositions pour une république culturelle, Flammarion, 2012, 106 pages. 12 Euros.

Yves Marek et Claude Mollard, Malraux, Lang et après ? Débat sur la culture, Area-Descartes, 2012. 238 pages. 20 Euros.

Olivier Poivre-D'Arvor, Culture Etat d'urgence, Tchou, 2012. 146 pages. 10 Euros.

Les Notes de la Fondation Jean Jaurès www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes

Terra Nova. La fondation progressiste <http://www.tnova.fr/>

Les ouvrages de Christophe Girard, adjoint à la culture de la ville de Paris, et d'Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture, largement appuyés sur les réflexions de Terra Nova, ont le mérite de donner de la consistance aux quelques propositions présentées par le candidat socialiste à la présidentielle. La contribution de Claude Mollard, ancien haut-fonctionnaire qui a travaillé aux

côtés de Jack Lang, confirme également la nécessité de conférer de nouveau à la politique culturelle un aspect prioritaire. L'enthousiasme est de rigueur, et tranche avec les positions des adeptes du pessimisme culturel, qui ont largement occupé l'espace médiatique depuis *L'Etat culturel* de Marc Fumaroli en 1991. L'effort en direction de l'éducation artistique et culturelle fait largement consensus. Les enjeux de la révolution numérique sont considérés comme des priorités, et nécessitent de trouver des formes de régulation au-delà de la seule logique répressive, et bien peu efficace, de la loi Hadopi. La volonté de restaurer la parole de l'Etat et de mieux assurer son rôle, notamment par rapport aux collectivités locales et au marché, contrastent avec les positions des libéraux.

La Fondation Jean Jaurès publie également en ligne une série de notes qui concernent la politique culturelle : [et-architecture-enjeux scientifiques-enjeux-démocratiques "Patrimoine et architecture : enjeux scientifiques, enjeux démocratiques \(11 avril\), \[www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Les-archives-face-au-defi-du-numerique-et-de-la-democratisation\]\(http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Les-archives-face-au-defi-du-numerique-et-de-la-democratisation\)" Les archives face au défi du numérique et de la démocratisation" \(20 mars\), \[www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Une-politique-pour-les-musees-favoriser-l-eclosion-d-un-nouveau-modele-dans-un-monde-plus-ouvert\]\(http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Une-politique-pour-les-musees-favoriser-l-eclosion-d-un-nouveau-modele-dans-un-monde-plus-ouvert\)" Une politique pour les musées : favoriser l'éclosion d'un nouveau modèle dans un monde plus ouvert \(29 février\) et \[www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Le-budget-de-la-culture-et-de-la-communication\]\(http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-notes/Le-budget-de-la-culture-et-de-la-communication\)" Le budget de la culture et de la communication \(14 février\). Bilan du quinquennat qui s'achève et propositions pour l'avenir dessinent une autre politique.](http://www.jean-jaures.org/Publications/Les notes/Patrimoine-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Philippe Poirrier

LES ACTEURS DU LIVRE

Qu'est-ce qu'un livre ? la question est certes posée aujourd'hui par l'irruption du numérique, mais elle va bien au-delà. L'ouvrage que publient les Éditions Nicolas Malais, sous la direction de Sylvie Ducas, enseignant-chercheur au centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, envisage la question sous l'angle des acteurs: quelle est la chaîne qui produit le livre et le diffuse ?

Ce livre-ci est né d'un groupe de chercheurs du centre d'histoire culturelle des sociétés



contemporaines de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et du pôle métiers du livre de Saint-Cloud (université Paris Ouest Nanterre La Défense).

Sylvie Ducas (dir.), *Les Acteurs du livre* • Nicolas Malais éditeur • 2012 206 pages • 19 euros

Pour commander :

www.lebibliophile.com

CHANSON : DEUX LIVRES D'HISTOIRE VRAIE

On a plaisir à signaler ces deux livres. Tout le monde sait qu'en dehors des médias et des circuits (l'institutionnel et le commercial) bruyants, il existe une chanson française, depuis longtemps confinée à la marge. Heureusement, des journalistes la suivent et écrivent son histoire. Chez Georges, ce fut

pendant des décennies, rue des Cannelles, à Paris, un des lieux majeurs où s'exprimait cette « chanson d'auteur ». Cet art vit aujourd'hui avec autant d'ardeur qu'hier dans tout un tas de « petits lieux » dont Michel Trihoreau fait l'histoire. Ces livres sont utiles : leur existence corrige l'idée fautive

qu'il n'y a que les tubes, les hits, le rock, bref, la surface des choses. JB

Chez Georges, l'histoire du dernier des cabarets littéraires, Bruno Joubrel, L'Harmattan, 175 p., 17 € 50

La chanson de proximité, caveaux, cabarets et autres petits lieux, Michel